

Appel à participation

25^e édition - Du 8 au 16 octobre

La Fête de la science, manifestation nationale et gratuite, suscite la rencontre entre le public et les chercheurs dans un contexte résolument convivial. Rendez-vous incontournable des passionnés ou curieux de sciences, de toutes les sciences, la manifestation fêtera cette année son **25^e anniversaire**.

Initiée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Fête de la Science accueille plus d'un million de visiteurs chaque année en France, 160 000 visiteurs en région Rhône-Alpes en 2015 dont plus de 40 000 en métropole lyonnaise et le Rhône.

Le service Sciences et Société de l'Université de Lyon – CCSTI Lyon Rhône coordonne la manifestation sur la Métropole de Lyon et le Rhône.

Acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, cercles d'amateurs, acteurs culturels, associations d'éducation populaire, entreprises, étudiants, enseignants... sont invités à mettre en place des projets de rencontres des publics autour de thèmes scientifiques et technologiques, illustrant les rapports entre les sciences et la société. Il s'agit de proposer des activités vivantes et participatives s'incarnant dans des lieux et des modes de rencontres (spectacles, ateliers, portes ouvertes, balades à thème, etc.) qui peuvent être inédits.

Pourquoi participer à la Fête de la Science ?

Toute personne, structure, établissement, etc. peut participer à la Fête de la Science en proposant un évènement (avec une ou plusieurs actions) ayant lieu sur la Métropole de Lyon ou le département du Rhône.

C'est ainsi pour vous l'occasion de :

- rassembler votre équipe autour d'un projet commun,
- partager et valoriser vos savoirs et savoir-faire,
- rencontrer un public diversifié - composé de familles, d'élèves, d'étudiants, d'amateurs et de spécialistes - pour lui faire découvrir des applications scientifiques et

partager des questionnements sur des sujets d'actualité, de manière concrète, accessible et passionnante,

- initier des collaborations avec les autres porteurs de projet (création d'animations, accueil d'animations ou délocalisation de votre projet, partenariats...),
- bénéficier du rayonnement médiatique de la manifestation ainsi que d'un accompagnement personnalisé dans la mise en place de votre projet.

Proposez des animations dans le cadre de la manifestation...

Vous êtes **chercheur, enseignant, bibliothécaire, industriel, élu, associatif, étudiant...** ? Proposez des animations de culture scientifique et technique, sur la thématique de votre choix et sur la durée de votre choix...

La Fête de la Science est la fête de **toutes les sciences** ! Vous pouvez aborder les thématiques qui vous intéressent, liées aux **sciences exactes**, aux **sciences humaines et sociales**, et aux **technologies**. Le croisement des disciplines est fortement encouragé.

Votre événement (projet) peut être destiné au grand public et/ou au public scolaire. Dans ce second cas, il est important de cibler les niveaux scolaires auxquels vous souhaitez vous adresser. La coordination départementale peut vous accompagner dans cette démarche si besoin.

Vos animations peuvent être proposées **partout sur la Métropole de Lyon et le département Rhône**, au sein de votre structure ou chez un autre porteur de projet participant à la manifestation (université, établissement scolaire, bibliothèque, etc.). Contactez la coordination départementale si vous recherchez un lieu d'accueil pour vos actions ou si vous souhaitez accueillir d'autres porteurs de projet au sein de votre structure.

La coordination peut également vous accompagner dans l'élaboration de votre événement, par la mise en relation avec des intervenants, des ressources, des outils ainsi que l'expertise de votre/vos actions.

La coordination en métropole lyonnaise et Rhône

La coordination prend en charge :

- **l'accompagnement des porteurs de projets** : mise en relation avec des partenaires ou intervenants potentiels, mise à disposition d'outils et de ressources, recherche d'un lieu d'accueil, conseil en médiation scientifique, formation... ;
- **la communication de la manifestation** : réalisation du programme grand public et du programme spécial « scolaires », la diffusion d'outils de communication, les relations presse...

Comment participer à la Fête de la Science ?

Voici quelques règles du jeu :

- ✓ les animations proposées doivent être gratuites, laïques, apolitiques, non dogmatiques et non marchandes ;
- ✓ elles doivent être programmées entre le 8 et le 16 octobre ; le choix de la durée de participation est libre à chacun ;
- ✓ l'information scientifique doit être validée, concrète et accessible au public – dans le fond comme dans la forme ;

- ✓ les animations devront être conviviales, originales et, si possible, interactives et ludiques.

Pour être **labellisé « Fête de la Science »** et figurer dans les différents programmes (programmes grand public et spécial « scolaires » départementaux, programmes régional et national), votre projet sera soumis à une **expertise scientifique et culturelle**. La forme de la médiation choisie - notamment sa créativité, son interactivité et sa propension à faciliter les échanges et la mise en débat – ainsi que la transdisciplinarité du sujet seront **les principaux éléments étudiés** par la commission.

L'inscription de votre/vos évènements et action(s) se fera en ligne. Le site permettant les inscriptions est en cours de réactualisation et devrait être disponible **à partir de la mi-mars**.

La coordination enverra un mail avec les informations utiles dès que possible.

Si vous avez des questions particulières, des propositions, besoin de conseils, etc, n'hésitez pas vous à manifester auprès de la coordination départementale : voir contact ci-dessous.

Attention : la clôture des inscriptions est fixée au **13 mai (date limite impérative)**.

Calendrier prévisionnel 2016

- **Début février :** lancement de l'appel à participation
- **Jeudi 17 mars** de 10h à 12h : 1^{re} réunion de coordination départementale à l'Université de Lyon – Grand amphi – 92 rue Pasteur Lyon 7^e
- **De mi-mars au 13 mai :** inscription en ligne de votre/vos évènements(s) et action(s)
- **17 mai – 31 mai :** expertise / labellisation des projets
- **Mardi 7 juin (option de date à confirmer) :** 2^e réunion départementale.
- **Juin / juillet :** validation des informations des projets et réalisation des programmes grand public et spécial « scolaires »
- **Jeudi 8 septembre (option de date à confirmer) :** 3^e réunion départementale et diffusion des supports de communication.
- **Du samedi 8 au dimanche 16 octobre :** 25^e édition de la Fête de la Science
- **Fin novembre-début décembre :** réunion bilan.

Contact

Coordination de la Fête de la Science en métropole lyonnaise et Rhône :

Patricia LAMY – patricia.lamy@universite-lyon.fr

Tél. : 04 37 37 82 01 – Port. : 06 85 59 87 16

Service Sciences et Société de l'Université de Lyon – CCSTI Lyon Rhône

92 rue Pasteur – CS 30122

69361 Lyon Cedex 07